

Pour diffusion immédiate

## COMMUNIQUÉ

### **La Table de concertation des organismes au service des personnes réfugiées et immigrantes (TCRI) appelle à des services plus équitables en violence pour les femmes immigrées et racisées!**

Montréal-8 mars 2018 - Depuis ces trois dernières années, la TCRI a développé une collaboration avec plusieurs regroupements provinciaux en violence et en agression sexuelle<sup>1</sup> afin de mieux répondre aux défis rencontrés par les femmes immigrées et racisées victimes de violence et mettre en œuvre les mesures nécessaires pour mieux adapter les services à leurs besoins.

Des enjeux majeurs ont été recensés suite à une tournée réalisée en 2015-2016 par la TCRI et les organismes des secteurs de l'immigration et de la violence envers les femmes impliqués dans le projet. Des sept régions du Québec consultées (Outaouais, Québec, Estrie, Montérégie, Montréal-Laval, Mauricie, Lanaudière), tous démontrent une inadéquation entre l'offre et la demande en matière de services adaptés aux besoins des femmes immigrées et racisées victimes de violence.

#### **Des constats alarmants!**

-Un déficit de ressources financières pour répondre aux besoins d'une demande croissante et continue des femmes immigrées et racisées en matière de violence.

-Des services pas suffisamment ou non adaptés aux besoins des femmes immigrées et racisées victimes de violence vivant de multiples discriminations ou se trouvant à l'intersection de plusieurs systèmes de droits (droit familial, immigration, protection de la jeunesse, etc.). Certains organismes ayant déjà adapté leurs services aux besoins de ces femmes, n'ayant malheureusement pas les moyens de satisfaire une demande croissante. Il en résulte des listes d'attentes qui s'étalent sur plusieurs mois.

-Des organismes en immigration qui sont les portes d'entrée pour les nouvelles arrivantes, méconnaissent souvent les ressources pour les femmes victimes de violence et/ou d'agression sexuelle. Par conséquent ils ne font pas suffisamment de prévention et de dépistage auprès de ces femmes, faute de moyens et de mandat limité par leur financement.

-Un manque criant de financement pour des services d'interprétariat adaptés à l'intervention en contexte de violence. Du côté des deux secteurs, les organismes ne bénéficient d'aucun budget en matière d'interprétariat (sauf pour le secteur immigration qui reçoit un montant pour un volume de 7h00 d'interprétariat pour les réfugiés réinstallés) alors que ces services sont longs et coûteux, notamment en matière de violence.

-Enfin, un manque de collaboration entre les deux secteurs afin de mieux coordonner leurs interventions auprès des femmes immigrées victimes de violence. En conséquence, les femmes

---

<sup>1</sup> L'Alliance des maisons de 2<sup>ème</sup> étape pour femmes et enfants victimes de violence conjugale, *la Concertation* des luttes contre l'exploitation sexuelle – CLES, la Fédération des maisons d'hébergement pour femmes – FMHF, l'R des Centres de femmes du Québec, le Regroupement québécois des centres d'aide et de lutte contre les agressions à caractère sexuel – RQCALACS, le Regroupement des maisons pour femmes victimes de violence conjugale –RMFVVC, le Réseau d'action pour l'égalité des femmes immigrées et racisées du Québec –RAFIQ et le Réseau des tables régionales de groupes de femmes du Québec

immigrées et racisées victimes de violence n'ont pas accès à des services équitables en matière de violence et d'agression sexuelle.

### **Une première avancée pour 2018 !**

Nous saluons un premier pas avec les investissements de 19,4 millions annoncés le 7 mars par la Ministre responsable de l'enseignement supérieur et de la condition féminine, dont 6,4 millions sont consacrés à des mesures en violence conjugale. Cependant, ils restent insuffisants en matière d'hébergement de deuxième étape et de première étape pour adapter les services aux besoins des femmes immigrantes.

### **D'autres investissements restent à faire pour combler plusieurs carences !**

Pour pallier aux carences persistantes qui rendent inéquitables l'accès aux services offerts aux femmes immigrées et racisées victimes de violence, nous appelons les ministères concernés à dégager une enveloppe budgétaire supplémentaires afin que :

-les organismes en charge de l'accueil et de l'intégration des personnes immigrantes ainsi que ceux en violence et en agression sexuelle puissent mettre en place une collaboration durable afin d'assurer une coordination adaptée de leurs interventions et services auprès de femmes victimes issues de l'immigration.

-les ressources en interprétariat soient enfin suffisantes et adaptées aux spécificités de l'intervention en contexte de violence pour les deux secteurs et à la hauteur des besoins des régions qui font notamment l'objet de la régionalisation d'une immigration vulnérable à la violence (Réfugiés réinstallés).

-le financement des services externes des maisons d'hébergement et des maisons d'hébergement de deuxième étape permette de mieux répondre aux besoins d'un suivi de plus longue durée et complexe pour les femmes immigrées victimes de violence.

Pour la TCRI, « *il est impératif de se doter de moyens à la hauteur de ces besoins urgents par des mesures structurantes à mettre en œuvre rapidement pour un accompagnement et un soutien adéquat des femmes immigrées et racisées victimes de violence* » de dire Jennifer Lys Grenier, coordonnatrice du volet femmes.

Nous appelons les Ministère de l'Immigration, de la Diversité et de l'Inclusion, à la Condition féminine, de la Santé et des Services sociaux et enfin de la Justice du Québec, à dégager un financement récurrent et à la mission globale pour les organismes des deux secteurs en respectant leurs différences et les particularités régionales, afin de mettre en œuvre de façon immédiate les changements définis et approuvés par les deux secteurs dans leur plan d'action commun<sup>2</sup>.

Contact : Jennifer Lys Grenier 514-347 0935

Yasmina Chouakri : 514-504 4400

---

<sup>2</sup> Pour plus de détails consultez les rapports publiés sur le site de la TCRI, onglets « publications » « Volet femmes ». TCRI <http://tcri.qc.ca/volets-tcri/femmes/publications-volet-femmes>